

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

7 juillet 2025 à 17 h 30

Salle du conseil d'arrondissement (402), 500, rue du Pont

ORDRE DU JOUR

Moment de recueillement

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Questions découlant du procès-verbal
3. Approbation du procès-verbal du 25 juin 2025
4. Communications écrites au conseil
 - 4.1 Rapports d'activités de participation publique relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 15020Mb et 15081Ha*, R.C.A.1V.Q. 548, (88, rue de Verdun) quartier de Saint-Sauveur, district électoral de Saint-Roch-Saint-Sauveur
 - 4.2 Rapports d'activités de participation publique relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de la Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 14040Hb*, R.C.A.1V.Q. 549, (355, boulevard René-Lévesque Ouest) quartier de Montcalm, district électoral de Montcalm-Saint-Sacrement
 - 4.3 Rapport sur l'exercice de la délégation de pouvoirs par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire - juin 2025
5. Première partie de la période d'intervention des membres du conseil
6. Première période de questions des citoyens
7. Propositions
 - 7.1 Loisirs, sports et vie communautaire
 - 7.1.1 Versement d'une subvention de 52 300,93 \$ à *Loisirs du Faubourg inc.* conformément au Cadre de financement des corporations de loisir - LS2025-089
 - 7.1.2 Versement de subventions totalisant un montant de 6 700 \$ à deux organismes pour des demandes déposées dans le cadre du programme de soutien financier à un événement local pour l'organisation d'événements à l'été 2025 - LS2025-100
 - 7.1.3 Versement d'une subvention de 3 000 \$ et fourniture de biens et services pour une somme maximale de 7 000 \$, dans le cadre du programme de soutien financier à un événement local, pour la tenue de l'événement « *Festival des journées d'Afrique, danses et rythmes du monde de Québec* », du 24 au 27 juillet 2025, à la Place d'Youville - LS2025-102
 - 7.2 Circulation et stationnement
 - 7.2.1 Ordonnance numéro O-1405 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la 4^e Avenue - District électoral de Limoilou - TM2025-156
 - 7.2.2 Ordonnance numéro O-1415 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Saint-Vallier Ouest - District électoral de Saint-Roch-Saint-Sauveur - TM2025-195

7.2.3 Ordonnance numéro O-1416 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la 11^e Rue - District de Limoilou - TM2025-203

7.2.4 Projet demandant à être exempté de l'obligation de fournir des cases de stationnement requises par le *Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme*, R.C.A.1V.Q. 4 pour l'immeuble localisé au 1685, chemin de la Canardière - District électoral de Maizerets-Lairet - TM2025-202

7.3 Autres

7.3.1 Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et l'organisme *Le centre récréatif St-François-d'Assise inc.* pour la fourniture de services de surveillance et de programmation de bains libres de la piscine intérieure du centre communautaire Ferland sur le territoire de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou pour la période du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre 2025 (Dossier 93604) - AP2025-293

7.3.2 Motion de félicitations pour différents organismes et bénévoles

8. Réglementation

a) Avis de motion et projets de règlement

a)1 Adoption projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 15020Mb et 15081Ha*, R.C.A.1V.Q. 548, (88, rue de Verdun) quartier de Saint-Sauveur, district électoral de Saint-Roch-Saint-Sauveur - GT2025-219

a)2 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 15020Mb et 15081Ha*, R.C.A.1V.Q. 548, (88, rue de Verdun) quartier de Saint-Sauveur, district électoral de Saint-Roch-Saint-Sauveur - GT2025-219

b) Adoption des règlements

b)1 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de la Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 14040Hb*, R.C.A.1V.Q. 549, (355, boulevard René-Lévesque Ouest) quartier de Montcalm, district électoral de Montcalm-Saint-Sacrement - GT2025-233

b)2 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de la Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 15024Ip*, R.C.A.1V.Q. 553, (1180, rue Leber) quartier de Saint-Sauveur, district électoral de Saint-Roch-Saint-Sauveur - GT2025-258

b)3 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation sur les lots numéros 3 725 540, 5 852 774, 5 852 775 et 5 852 776 du cadastre du Québec*, R.C.A.1V.Q. 555, (75-77, rue des Remparts) quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire, district électoral du Cap-aux-Diamants - GT2025-255

b)4 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement au contingentement des restaurants dans la zone 16023Mb*, R.C.A.1V.Q. 543, (Révision du contingentement des restaurants) quartier de Saint-Sacrement, district électoral de Montcalm-Saint-Sacrement - GT2025-332

9. Deuxième période de questions des citoyens

10. Deuxième partie de la période d'intervention des membres du conseil

11. Clôture

Assistante-greffière
d'arrondissement

Cindy Rousseau

P.S. Les personnes qui utiliseront le transport en commun pourront y obtenir gratuitement une carte donnant deux droits de passage en autobus.